

# Bilan de compétences adapté

## Objectifs

Le bilan de compétences est souvent lié à une mobilité professionnelle : promotion, licenciement, reclassement, envie de changement, évolution d'une situation, handicap, ...

Il permet de faire le point sur la situation professionnelle, d'identifier ses atouts et ses freins.

Il est particulièrement indiqué pour gérer sa carrière et identifier les projets les plus adaptés à chacun.

Le bilan de compétences est une démarche individuelle qui permet de :

- Analyser et valoriser les compétences professionnelles et personnelles
- Identifier les aptitudes, les besoins, les valeurs, les motivations
- Mettre en avant les atouts, les freins, les conditions de réussite
- Analyser finement les spécificités de la déficience visuelle et ses répercussions.

Les objectifs sont de :

- Mieux se connaître soi-même
- Ouvrir le champ des possibles
- Définir un ou plusieurs projets cohérents et viables (emploi, formation, VAE, création d'entreprise...)
- Définir un Plan d'actions concrètes.

## Déroulé du bilan

Un bilan de compétences s'articule toujours autour de trois phases, dont la durée est variable :

### Phase préliminaire

- Confirmation de l'engagement dans la démarche
- Analyse des besoins
- Présentation du déroulement du bilan et des méthodes mises en œuvre.

### Phase d'investigation

- Analyse fine des compétences
- Passation de tests validés
- Identification des motivations et intérêts, des ressources et des freins
- Recherches sur les pistes envisagées, interviews
- Apport de connaissances sur les métiers et le marché de l'emploi.

### Phase de conclusion

- Récapitulatif des éléments dégagés au fil du bilan
- Élaboration de plan d'action (étapes et démarches à mettre en œuvre)
- Corédaction d'une synthèse
- Remise d'un document de synthèse des résultats au bénéficiaire.

## Modalités

- 24 heures, réparties sur une durée de 3 mois ;
- Séances individuelles ; dans nos locaux et/ou en visio-conférence ;
- Tests d'intérêts et de personnalité pour lesquels nos conseillères sont certifiées ;
- Recherches documentaires et rencontres professionnelles
- Tarif : sur devis. Financement possible par CPF.

## Nos atouts

- Double approche psychologique et ergonomique, pour allier analyse des intérêts, motivations, besoins ; et analyse de la faisabilité du projet, grâce à la méthode ergonomique
- Actions complémentaires mobilisables (sur devis) :
  - Bilan des capacités fonctionnelles auprès de notre équipe d'experts, indispensable à la construction d'un projet viable
  - Formation aux outils et aides techniques spécialisées
  - Tests de matériel spécialisé
  - Mises en situation réelle
- Expertise reconnue dans le domaine du handicap visuel et appui d'un réseau permettant d'adapter au mieux la prestation aux besoins de chaque personne en situation de handicap.

## Nos équipes

Une équipe d'experts spécialisés dans la Basse-Vision : ergonomes, psychologues, conseillers en aides techniques BV, vocal et braille, formateurs, opticiens basse-vision, instructeurs de locomotion, informaticiens spécialisés.

Interventions sur l'ensemble du territoire français.

Vos conseillères en Bilans de compétences adaptés :

- Laetitia QUESNEL - Psychologue du travail - Ergonome basse-vision  
[laetitia.quesnel@ceciaa.com](mailto:laetitia.quesnel@ceciaa.com)
- Christelle CESARINE - Psychologue du travail - Ergonome basse-vision  
[christelle.cesarine@ceciaa.com](mailto:christelle.cesarine@ceciaa.com)

## Nous contacter

[bca@ceciaa.com](mailto:bca@ceciaa.com)

01 43 62 14 68

31 cours des Juilliottes - 94700 MAISONS ALFORT